



Lundi 28 Mars 2022



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Communiqué du Conseil des ministres

Une réunion du Conseil des ministres s'est tenue dimanche sous la présidence du président de la République, Chef suprême des forces armées, ministre de la défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune.



LES INTERNAUTES SONT REDIRIGÉS VERS UN SITE D'INFORMATION : Le site web de la DGI victime d'une cyberattaque

Le site web de la direction générale des impôts (DGI) a fait l'objet, hier matin, d'une cyberattaque, rendant sa page de garde et son contenu vulnérables. En effet, dès qu'un usager tentait d'accéder à ce site, il était systématiquement dirigé vers un site web d'information généraliste arabophone algérien.

Signalé comme "dangereux", le site de la DGI a donc été victime d'une attaque qui pourrait bien être l'œuvre de hackers qui visaient le piratage des données. Toutefois, il faut signaler que l'accès à ce site a été rétabli dans l'après-midi. Depuis quelques mois, plusieurs sites web d'institutions ont fait l'objet de cyberattaques similaires.

SECTEUR DES ASSURANCES : La GAM ouvre la première fenêtre Takaful en Algérie

Le vice-président du conseil d'administration de la GAM, Ahmed Hadj Mohamed, a indiqué que la société a obtenu le certificat de conformité sur 40 produits d'assurance Takaful qui seront commercialisés, début avril prochain. La compagnie Générale Assurance Méditerranéenne (GAM) a annoncé, avant-hier, au cours d'une cérémonie organisée à l'hôtel Mercure, à Alger, l'ouverture de la première fenêtre de "l'assurance Takaful" en Algérie. S'exprimant à cette occasion, Ahmed Hadj Mohamed, vice-président du conseil d'administration de la GAM, a indiqué que la société a obtenu le certificat de conformité sur 40 produits d'assurance Takaful qui seront commercialisés, début avril, par les 172 agences de la GAM réparties sur l'ensemble du territoire national. Ces produits concernent l'automobile, l'habitat, les locaux commerciaux, les PME, l'investissement, le transport, l'activité agricole, l'industrie, la responsabilité civile... Mais en quoi l'assurance Takaful est-elle différente de l'assurance classique ? Ahmed Hadj Mohamed a expliqué que l'assurance conventionnelle est basée sur le transfert du risque à l'assureur, alors que l'assurance Takaful repose sur le partage du risque entre les assurés.

Dans un contrat Takaful, un groupe de personnes (des participants) s'engagent à s'entraider à travers le paiement d'une contribution (prime). Les contributions apportées permettent la création d'un fonds des participants. Présent à cette rencontre, Mohamed Boudjellal, membre du Haut-Conseil islamique (HCI), a souligné que le décret exécutif n°21- 81 du 23 février 2021 définit les contours de l'assurance Takaful et explique, par exemple, en quoi consiste un fonds des participants. Il s'agit d'un "compte dans lequel sont affectés les contributions, les revenus de placements et à partir duquel sont payés les indemnisations et les frais de gestion". Si le solde du fonds est positif, le montant de ce solde est redistribué aux participants selon les conditions contractuelles. Mais en cas de déficit du fonds, l'opérateur (la GAM dans ce cas) est tenu d'accorder au fonds un prêt sans intérêt, qui pourra être récupéré sur les éventuels excédents des exercices à venir. Ahmed Hadj Mohamed a affirmé que la GAM est la première compagnie à lancer ce type d'assurance générale, après la promulgation du décret fixant les conditions et modalités d'exercice de l'assurance Takaful, en 2021, et l'obtention de l'approbation du ministère des Finances pour la fenêtre du Takaful général. L'offre Takaful que propose la GAM s'adresse aux sociétés publiques et privées et aux particuliers. Elle permet de couvrir les dommages occasionnés aux biens ainsi qu'à la responsabilité civile... Pour Ahmed Hadj Mohamed, le marché de l'assurance islamique ou assurance Takaful présente un potentiel de croissance très élevé pour l'avenir.

La GAM est présente sur le marché depuis plus de vingt ans. Elle a été rachetée en août 2007 par le groupe d'investissement américain ECP (Emerging Capital Partners). ECP s'en est, cependant, retiré en 2020. La GAM a ainsi changé de main, entrant dans le giron du groupe Mehri. Celui-ci est propriétaire en Algérie de la chaîne d'hôtels Accor et d'Atlas Bottling Corporation (Pepsi Algérie).



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Projets d'investissement en suspens: levée des obstacles sur 39 nouveaux projets

Trente-neuf (39) projets supplémentaires parmi les projets d'investissement en suspens ont bénéficié au cours des deux dernières semaines d'une levée des obstacles, indique dimanche un communiqué du Conseil des ministres. Ce chiffre ressort du bilan périodique sur le développement de la situation des projets d'investissement en suspens présenté par le Médiateur de la République lors de la réunion du Conseil des ministres présidée dimanche par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.



Redressement des entreprises en difficulté : Des visions prédictives nécessaires pour les banques

La réussite de la relance économique est tributaire de nombreux facteurs. Il y a, d'abord, comme le précise Lyes Gheddache, de l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, le redressement des PME en difficulté. Le phénomène est «assez profond et dynamique », commente-t-il. Il estime que la contribution de la banque est, certes, primordiale pour sauver l'entreprise, mais «elle demeure assez limitée».



COOPÉRATION ALGÉRO-ALLEMANDE : Le secteur économique sert de tremplin

«L'Allemagne est prête à accompagner l'Algérie sur le chemin des réformes.

Des réformes qui nous permettront de mettre davantage en valeur le potentiel des relations économiques entre l'Allemagne et l'Algérie, pour le bien de nos deux pays, leurs entreprises et leurs peuples», a indiqué l'ambassadrice d'Allemagne en Algérie.

Une rencontre dénommée «CEO business lunch», sous le thème «Le nouveau modèle de croissance», a réuni une quarantaine d'entreprises algériennes et allemandes hier à Alger, en présence de l'ambassadrice d'Allemagne, Elisabeth Wolbers, et de la directrice générale de l'AHK Algérie, le Dr Monika Erath. Organisée par la Chambre algéro-allemande, la rencontre a été marquée par un riche débat sur le climat des affaires en Algérie ainsi que sur les perspectives de coopération algéro-allemande. Dans son allocution, l'ambassadrice a, de prime abord, indiqué que les 60 ans de relations entre l'Allemagne et l'Algérie indépendante

sont une «histoire de réussites». «Les relations entre nos deux pays ont toujours été bonnes, amicales et fructueuses.

Le secteur économique également a été un pilier fort de ces relations», dira Mme Wolbers. Dès l'indépendance de l'Algérie, les entreprises allemandes ont contribué au développement et à la diversification de l'économie algérienne, à la formation professionnelle, au transfert du savoir-faire et à la création d'emplois, a-t-elle indiqué. Même si elle regrette le coup de frein donné par la pandémie à cette coopération et à certains projets communs, l'ambassadrice dira que les activités n'ont jamais complètement cessé, et reprennent même depuis quelques temps.

Et d'indiquer qu'en septembre dernier, les négociations gouvernementales sur la coopération au développement ont pu être mises en œuvre. Actualité oblige, l'ambassadrice n'a pas manqué de relever que «notre monde a fondamentalement changé depuis le 24 février» et que «les événements en Ukraine nous ont tous choqués et nous devons également nous préparer à ce que cette guerre provoque d'importantes perturbations économiques dans le monde».

Et dans ce contexte, indiquet-elle, l'Algérie a souligné le fait qu'elle a toujours été et qu'elle restera un fournisseur fiable d'hydrocarbures, non sans constater, en parallèle, «le potentiel» de l'Algérie pour les énergies renouvelables qui «attire un intérêt encore plus grand qu'auparavant», selon ses dires. Cet intérêt coïncide avec la volonté exprimée par le gouvernement algérien, depuis quelque temps déjà, de soutenir davantage le développement des énergies renouvelables. L'appel d'offres lancé récemment de 1000 MW d'énergie solaire est un bon signe pour la mise en œuvre de cette volonté, dit-elle.

Et de souligner que l'Allemagne est prête à accompagner l'Algérie sur le chemin des réformes. «Des réformes qui nous permettront de mettre davantage en valeur le potentiel des relations économiques entre l'Allemagne et l'Algérie, pour le bien de nos deux pays, leurs entreprises et leurs peuples», a-t-elle indiquée. Lui succédant, Mohamed Chami, ex-directeur de la CACI et actuel président de l'Ecole des métiers du bâtiment, a eu à remplacer à la dernière minute M. Ould Moussa, professeur en économie, avant sa nomination récente par le chef de l'Etat, Abdemadjid Tebboune, au poste de conseiller économique auprès de la Présidence. L'intervenant a fait une rétrospective des «modèles économiques» algériens depuis l'indépendance à ce jour. Les années 1960-80 ont été marquées, selon lui, par le «grand socialisme» où, dit-il, l'entreprise privée a été combattue et durant cette période tous les investissements ont été l'œuvre de l'Etat.

La croissance a été forte mais tirée uniquement par les investissements publics. A l'époque déjà, M. Chami n'a pas omis de relever la coopération de l'Algérie avec «les deux Allemagne de l'époque : Est et Ouest». Après 1980 et la crise financière qui s'en est suivie, l'Algérie a tenté une ouverture vers le privé, non sans rappeler que la première privatisation opérée au début des années 1990 a été avec une entreprise allemande, Henkel. Mais le coup de massue

aux privatisations a été, selon lui, porté par la loi de 2009, appelée la loi 49/51, régissant l'investissement étranger en Algérie. «Un tel mauvais signal», selon ses dires, pour un pays qui ne cesse d'appeler les entreprises étrangères à venir investir en Algérie. Se défendant à chaque fois dans sa communication d'être le porte-parole du gouvernement, M. Chami s'est, en effet, posé plus de questions que n'a apporté de réponses aux différents responsables d'entreprises algériennes et allemandes.

Comme tout le monde, dit-il, il ne comprend pas certaines décisions, comme celle ayant trait à l'interdiction d'exportation des pâtes alimentaires, qu'il trouve «aberrante». Et de nuancer tout de même en soulignant que certaines décisions décriées ont été prises suite à des faits avérés de trafic de certains opérateurs économiques (loi 49/51). La stabilité politique et juridique est essentielle à l'investissement, dira M. Chami, pour qui, «l'instabilité juridique est plus contraignante que l'instabilité sécuritaire».

Lors des débats, des opérateurs allemands n'ont pas manqué de soulever certaines contraintes liées au climat des affaires algérien, mais sans toujours trouver les réponses adéquates. Pourtant, il a été maintes fois réaffirmé, lors de cette rencontre, que le savoir-faire allemand peut jouer un rôle prépondérant durant cette période. «Notre modèle doit être tiré par les énergies propres et l'Allemagne est le partenaire idéal.» Se voulant rassurant, l'ex-président de la CACI a indiqué que l'équipe dirigeante actuelle compte «mettre l'entreprise au cœur de la réforme et des préoccupations». Il citera, à ce titre, la prise en charge de certaines contraintes liées à l'investissement, décidées récemment par le Président, ainsi que la question du redressement de certaines entreprises.



COMMENTAIRE : Euphorie pétrolière

Un choc pétrolier» pour les uns et «euphorie pétrolière» pour les autres. Le conflit armé en Ukraine modifie le paysage géopolitique avec de profondes conséquences pour l'économie mondiale. Le pétrole a le vent en poupe. Les cours de l'or noir atteignent des sommets. Certains analystes prévoient «un allongement du conflit en Ukraine tout au long de cette année». Dans ce cas, selon les mêmes analystes, les prix du pétrole atteindraient 175 dollars en cours d'année, pulvérisant ainsi leur record absolu de 147 dollars atteint en 2008.

L'une des conséquences de ce conflit est l'accentuation du clivage entre, d'une part, les pays producteurs et exportateurs de gaz et de pétrole, qui vivent actuellement de fait une euphorie, et, d'autre part, les pays importateurs d'hydrocarbures qui perçoivent l'actuelle spectaculaire flambée des prix des énergies fossiles comme «un choc énergétique», le quatrième du genre depuis 1973.

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a tout récemment exprimé dans son rapport annuel sa crainte d'un «choc» sur l'offre pétrolière mondiale. La création de cet organisme international remonte justement à 1974, soit au lendemain de ce qui est considéré par les pays

importateurs d'énergies fossiles comme un «premier choc pétrolier». Les pays importateurs d'hydrocarbures se dirigent-ils alors vers un quatrième «choc pétrolier» après les trois pics records des prix enregistrés en 1973, 1979 et en 2008 ? Actuellement, les pays importateurs de pétrole parlent de «choc pétrolier qui a déjà commencé et de crise énergétique qui débute et qui a de saisissantes similitudes avec le premier choc pétrolier de 1973». Dans les deux cas, la flambée des prix de l'or noir est couplée à l'inflation.

Il faut dire que globalement, l'économie mondiale connaît une dépendance accrue vis-à-vis du pétrole. Les cours sur les marchés sont actuellement dopés par une chute inattendue des stocks pétroliers américains. L'OPEP n'est actuellement pas en mesure de remplacer totalement les parts russes. Les pays membres de cette organisation ne disposent pas des capacités suffisantes pour compenser les pertes de production russes.

Dans la foulée, chez les grandes compagnies pétrolières, c'est la grande euphorie, car leurs actions ont vu leurs cours s'envoler depuis le début du conflit. Cette crise est aussi venue rappeler que les énergies fossiles ne resteront éternellement pas bon marché, comme certains pouvaient l'imaginer durant la pandémie. Enfin, l'Algérie doit éviter les erreurs du passé quand en pleine euphorie pétrolière, le pays a tout misé sur ces ressources fossiles, au détriment des autres industries. Quand les prix du gaz et du pétrole ont chuté, il n'y avait plus rien pour prendre le relais économique. Ce phénomène a été baptisé «le paradoxe de l'abondance énergétique». L'actuelle euphorie pétrolière doit inciter l'Algérie à construire les bases d'une économie orientée vers les exportations de biens et services diversifiés.



[Tebboune a présidé, hier, un Conseil des ministres](#)

500.000 postes d'emplois en quelques mois

Le président a mis l'accent, « sur la stricte application des mesures visant à interdire l'exportation des denrées alimentaires de base ». Dans son rapport périodique sur l'état d'évolution projets d'investissement au cours des deux dernières semaines, le médiateur de la République a révélé des chiffres très encourageants. Aussi a-t-il annoncé la levée de la suspension sur 813 projet d'investissement parmi les 915 examinés. A ce nombre s'ajoutent les 497 projets mis en services lors du dernier Conseil des ministres. Au terme de cette opération qui tire à sa fin, ce sera quelques 50071 poste d'emploi qui seront créés, ce qui n'est pas négligeable pour le marché de l'emploi.

ENTRÉE ET SORTIE ILLÉGALES DE LIVRES Les Douanes à l'affût

Al'entrée principale du pavillon central de la Safex, une jeune fille se présente avec une grosse valise. Cette dernière a attiré l'attention de l'agent des Douanes posté là tôt le matin. Interpellée et invitée à ouvrir sa valise, la jeune fille a dévoilé le pot-aux-roses. Près de 30 ouvrages destinés à la vente dans les stands du Sila 2022.

Interrogée par le douanier sur la provenance de ce lot, elle a rétorqué : «Je les ai ramené de la librairie où je bosse». A ce titre, l'agent lui demande de montrer les autorisations et la liste des titres, ce qu'elle ne possède pas. Approché, l'agent a expliqué que des personnes malveillantes profitent du Sila pour écouler leurs stocks de livres ou d'acheter de nombreux titres pour les revendre à des prix exorbitants. «Il y a aussi des livres interdits de vente en Algérie qui sont écoulés sous le manteau. Cela est une infraction passible de poursuites judiciaires, car le contenu n'est pas conformes à nos valeurs et incitent à la violence», a-t-il fait savoir.



زيادات ثانية في معاشات المتقاعدين هذه السنة

من المرتقب أن ينعقد الاجتماع الدوري لأعضاء مجلس إدارة الصندوق الوطني للتقاعد، شهر أفريل الداخل، من أجل دراسة واقتراح نسب الزيادة السنوية في معاشات المتقاعدين بعد تجميدها العام الماضي، وذلك تطبيقا لما تضمنته القوانين المعمول بها في هذا الشأن. وعلمت "النهار" من مصادرها الخاصة، استعداد أعضاء مجلس إدارة الصندوق الوطني للتقاعد، لعقد اجتماع من أجل دراسة واقتراح نسب الزيادات السنوية في معاشات المتقاعدين التي جمدت السنة الماضية لأسباب مجهولة، رغم انعقاد المجلس شهر فيفري 2021، واقتراحه لزيادات تراوحت بين 1.5 و 6 من المئة.

HAUSSE DE 4,8% DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2021

Le secteur des assurances redresse la barre

La tendance était bien établie au sortir du troisième trimestre de l'année 2021, lorsqu'il s'était avéré que le secteur des assurances s'est mis à redresser la barre en enregistrant une hausse de 6,7% à l'issue des neuf premiers mois de l'année 2021, avec un chiffre d'affaires de 112,7 milliards de DA, alors qu'il était de 105,6 milliards de DA à la même période de la singulière année 2020.

En termes de chiffre d'affaires, l'année 2021 a été marquée par une hausse de 4,8% par rapport à celui de l'année qui la précédait. En effet, les chiffres publiés par le Conseil national des assurances (CNA) révèlent que les réalisations du marché national des assurances, toutes activités confondues, s'élevaient au 31 décembre de l'année dernière à 151,9 milliards de DA (y compris les acceptations internationales), contre 144,9 milliards de DA au 31 décembre 2020. Une évolution, donc, de 4,8% réalisée par l'ensemble des acteurs du marché, à savoir les sociétés d'assurance de dommages, avec une progression de 4,7%, et les sociétés d'assurance de personnes,

avec un taux de 4%, précise le CNA. Pour leur part, les acceptations internationales ont accompli un bond remarquable, leur croissance ayant atteint une progression de 9,9% comparativement à l'exercice 2020. Cette évolution se traduit par une production supplémentaire de 597,4 millions de DA.

À fin 2021, les déclarations du secteur national des assurances, pour les sinistres, ont atteint 1 331 946 dossiers pour un montant de 73,1 milliards de DA, soit une progression de 1,7% en montant et de 1,9% en termes de nombre de dossiers, par rapport à l'exercice précédent, détaille le rapport du Conseil. Le total des indemnités versées s'établit, à la fin de l'année

2021, à 71,7 milliards de DA, en évolution de 12,5%, par rapport aux règlements opérés en 2020. Le volume des provisions pour sinistres à payer a enregistré, quant à lui, une hausse de 5,2% comparé à celui ayant clôturé l'exercice 2020, atteignant un montant de 88 milliards de DA pour un total de 1 424 668 dossiers en instance de règlement. À la fin de l'année 2021, les assurances de dommages totalisaient un chiffre d'affaires de 131,9 milliards de DA, en hausse de 4,7% par rapport au chiffre d'affaires de l'année d'avant.

Par branches, l'assurance automobile, avec 46,8% de part de marché, a enregistré en 2021 un chiffre d'affaires de 61,7 milliards de DA, en baisse de 1,5% comparativement à 2020. Bien que obligatoire, la garantie «Responsabilité civile automobile» ne pèse que le quart du total de la branche (25,2%) et ne détient que 11,8% de parts de marché des assurances de dommages, avec un chiffre d'affaires de 15,6 milliards de DA, contre 16 milliards de DA en 2020, soit une décrois-

sance de 2,7%. Selon l'analyse du CMA, le recul enregistré par la branche automobile est causé principalement par, d'abord, la suspension de l'activité de montage des véhicules ayant engendré un arrêt de la production, puis l'interruption des importations des véhicules neufs par les concessionnaires ou ceux de moins de 3 ans, et enfin la conjoncture sanitaire. Pour la branche incendie et risques divers, la hausse a été de 11,9%, passant d'un chiffre d'affaires de plus de 53 milliards de DA en 2020 à 59,3 milliards de DA en 2021. «La raison de la hausse est due, principalement, à l'évolution des primes de plusieurs contrats importants et à la concrétisation de nouvelles affaires de grande et moyenne taille», argue le CNA avant d'affirmer que «cette croissance trouve son origine dans la performance enregistrée par la sous-branche incendie, explosion et éléments naturels, avec un taux de 13,3% par rapport à la même période de l'exercice 2020».

La branche transport a cumulé,

pour sa part, une production de 6,2 milliards de DA, contre 6,1 milliards de DA réalisés en 2020. Elle représente 4,7% du portefeuille des assurances de dommages, stable par rapport à 2020. La relative hausse du transport trouve son origine dans la sous-branche transport maritime qui occupe 50% du chiffre d'affaires de la branche et évolue de 3%, comparativement à 2020. Cela s'explique par l'augmentation, en nombre et en montant, des expéditions d'une importante entreprise publique. Pour les parts du marché des assurances en Algérie, avec un chiffre d'affaires d'un peu plus de 30,5 milliards de DA, les sociétés d'assurance de dommages à capitaux privés détiennent 23,1% au 31 décembre 2021. Quant aux sociétés d'assurance de personnes à capitaux privés, elles totalisent une production de 4,3 milliards de DA à la fin de l'année 2021, soit en progression de 16% par rapport à l'exercice précédent, et gagnent deux points en enregistrant une part de marché de 33,1%.

Azedine Makroud

لجنة الاستعلام البرلماني تواصل التحقيق

المطلوب من الحكومة تسوية الدفاتر العقارية

في إطار بعثاتها الاستعلامية، وقف وفد من لجنة المالية على مديرية مسح الأراضي لولاية الجزائر وعدة ولايات، بهدف معاينة الثقائن والعراقيل التي تحول دون القيام بمهامها على أكمل وجه. وبالمناسبة، حرصت مصادر مطلعة على الملف أن تبلغ اللجنة البرلمانية بكل ما يتوجب على الحكومة القيام به لتيسير عملية إعداد الدفتر العقاري وتسليمه إلى صاحبه.

أحمد حمداني



● في الشأن ذاته، يتربع منتسبو القطاع إصدار النصوص التطبيقية وتجسيد ما جاء في نص المادة 39 من قانون المالية التكميلي لسنة 2020 والتي بموجبها حدد الإطار القانوني لعملية مسح إدارتي مسح الأراضي والحفظ العقاري ضمن إدارة موحدة.

وتبقى عملية توحيد الإدارتين وتنصيب التنظيم الجديد وتسوية سندات شغل المقرات عالقة ومتباطئة، رغم صدور المرسوم التنفيذي رقم 21 - 251 المؤرخ في 6 جوان 2021 المتضمن حل الوكالة الوطنية لمسح الأراضي وتحويل أملاكها وحقوقها وواجباتها ومعطياتها ومستخدميها إلى وزارة المالية.

ولا يزال التنظيم الهيكلي الجديد ينتظر الترسيم منذ سنتين، ويتعلق الأمر بالمديريات الجهوية ومعها تنصيب المديرين الولائيين و13 مديرا جهويا وفقا للتنظيم الجديد.

ويراهن على لجنة الاستعلام تنبيه وزير المالية والوزارة الأولى بتسريع تعيين مديريين ولائيين وكذا المصادقة على مشاريع المتضمنة معالم الهيكل التنظيمي الإداري الجديد للمديريات الجهوية وتحديد صلاحياتها وضبط عدد المناصب وتعداد كوادرها ومواردها البشرية. وفي إطار عملها اطلعت لجنة الاستعلام البرلمانية، على نموذج رقمنة في مصالح مسح الأراضي ووقفت على وتيرة متسارعة للرقمنة على مستوى بعض مديريات المسح، حيث جند له المدير العام للأموال الوطنية طاقات بشرية ولوجيستكية مهمة في الفترة الأخيرة، لكن تعميمها ظل متناقلا بين تضارب الصلاحيات.

ومما يستوجب التثمين والتعميم في هذا الإطار، النموذج الملاحظ على مستوى مديرية مسح الأراضي والحفظ العقاري لولاية الجزائر حتى يستفيد مواطنو باقي الولايات من الخدمات الرقمية كالتالي عاينتها اللجنة على مستوى هذه المديرية.

وفي هذا الشأن، فإن اللجنة البرلمانية مطالبة برفع الانشغال لدى الوزير الأول لتسريع إطلاق عمليات الدمج الفعلي ودخول حيز الخدمة لمشروع الدمج حتى تنهي المتاعب المسببة على المواطن وحتى على المصالح الرسمية والتي تعترضها إجراءات بيروقراطية تقاذف المسؤوليات واختلال الوضعيات بين إدارتي مسح الأراضي والحفظ العقاري، حيث لا يمكن

الجزائر كمسير للمحافظة العقارية في أن واحد كتجربة أولية أثبتت نجاعتها من حيث تخفيف الأعباء.

اللجنة البرلمانية وقفت أيضا على أن ذات المصالح تنتج مستخرجات بالغة الأهمية في سوق العقار، لكن لم يتم تمييزها أو مراجعتها منذ التسعينات، بحيث لا تزال الكثير منها أقل من 100 دينار، وهي مستخرجات مهمة تدخل في عديد الملفات وتؤسس عليها ملفات تقنية للخبراء ومكاتب الدراسات ويندخ المواطن مقابلها مبالغ كبيرة لدى الخواص لكأن الإدارة التي تنتجها لا تستفيد منها ولا يمكنها أن تغطي حتى أعبائها اليومية.

ومما تم الوقوف عليه، أن هناك وثائق توفر بأكثر من قيمتها في السوق مما يستدعي تمييزها في قانون المالية التكميلي واقتطاع جزء من تلك العائدات لتغطية تكاليف المسح والمراقبة والعمل الميداني والتحقيقات والنزاعات وصيانة المباني والعتاد وتوفير المستلزمات، فجميع الدول التي ارتضت أن تكون إدارة مسح الأراضي بمثابة مهندس خبير للدولة لما تملكه من أهمية قصوى ولما تكسبه أنشطتها ومهامها ضمن إطار الشهر العيني وكذا دورها في تأمين المعاملة العقارية، ولهذا يقول مصدر "الخبر"، فإن الحكومة مطالبة أن تستثمر في القيمة الملقاة لهذه الهيئة، على اعتبار أن الإنفاق الذي تبذله الدولة في هذه الهيئة ضخم جدا، لكن العائد بعيد جدا عن المأمول، ناهيك عن افتقار العنصر البشري والإطار التقني المؤهل لجميع الحوافز المالية مقابل ما يبذله من جهد ومن قيمة للوثائق التي بنجزها.

معالجتها رغم إنشاء الشباك الموحد.

وخاصة في الكثير من الوضعيات العقارية غير المطالب بها والمسجلة باسم مجهول واختلالات القياسات بين العقود الإدارية الأصلية والوثائق المسحية، وهي حالات عادة ما تكون سببا في إطالة إجراءات تسوية الدفاتر العقارية ويصبح المواطن بسببها تائها بين الإدارتين بسبب مشاكل تقنية خارجة عن نطاقه، خاصة فائض المساحة أو نقصانها، وهو ما يعزز مطالب دمج المسح والحفظ العقاري، مما يقلل والتراشق والتسويق في التسوية، فالتنظيم الجديد من شأنه المراقبة الفورية ضمن صلاحياته ومتابعة وتيرة أشغال الرقمنة وكذا الوقوف دون تدخل إداري لسيرورة الأنشطة اليومية للمديريات الولائية المنضوية تحت اختصاصه الإقليمي وسلطته الإدارية. ويقع على عاتق الوصاية في هذا الشأن، تعميم الأنشطة التي تمت عصرنتها، مما يسمح بالتسليم الفوري للمعلومة والمعالجة في أقل الأزمنة، وهي عملية مهمة جدا تمكن من تشارك المعلومة بين المصالح المختصة وبين الشركاء (كالخبراء العقاريين والقضائيين والمهندسين والموثقين) على المنصات الرقمية المحتملة على مستوى الأمد المتوسط والقريب.


وأيا مواصلة مخطط التطوير على مستوى المحافظات العقارية بالعاصمة كتجربة نموذجية يرائدة وعلى مستوى التراب الوطني على المستوى التقني والرقمي (أرضيتها الرقمية متاحة للمهنيين) دون غيرها من الولايات، وهي مصالح نموذجية إداريا أيضا بعدما تم تعيين مطلع السنة 2022 مدير مسح الأراضي لولاية



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

 dc@mf.gov.dz

 Poste: 2784

www.mf.gov.dz



[@MFinance_dz](https://twitter.com/MFinance_dz)



[@MFinancesdz](https://www.facebook.com/MFinancesdz)



[MFINANCES CHANNEL](#) وزارة المالية الجزائرية



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger